

# LE PUBLICISTE.

NONIDI 9 Floréal, an VIII.



*Passage du Rhin à Kell & à Brisack par l'armée du général Moreau. — Fuite du général Mack. — Lettre d'adieux trouvée dans son secrétaire, & adressée à ses compagnons. — Ordre du premier consul pour leur mise en liberté. — Mouvements dans l'armée de réserve. — Débats de la chambre des communes sur le combat du taureau. — Nouvelles diverses.*

## TURQUIE.

*De Constantinople, le 18 mars (28 ventôse).*

Les négociations que sir Sidney Smid a entamées le premier avec les Français excitent ici l'attention des envoyés étrangers. On est curieux de voir comment elles seront reçues des puissances alliées. Si les négociations avoient commencé directement avec le grand-visir, peut-être les conditions n'eussent-elles pas été si favorables aux Français; peut-être même n'eussent-elles pas réussi du tout. D'autres croient que Sidney-Smith a préféré, d'après l'opinion qu'il avoit de l'armée du grand-visir, la proposition des Français à des attaques hasardeuses que cette armée auroit été forcée de faire.

## ITALIE.

*De Livourne, le 4 avril (14 germinal.)*

Le lord Keith est parti hier à bord de *l'Audacieux*, se dirigeant vers le golphe de Gènes. Il paroît que l'escadre anglaise va coopérer aux opérations des Autrichiens dans la Ligurie.

## ALLEMAGNE.

*De Hambourg, le 18 avril (28 germinal.)*

Nous voyons avec plaisir retarder le départ pour Copenhague du ministre Bourgoing. Nous espérons que sa présence ici contribuera beaucoup à ramener la bonne intelligence entre notre ville & la république française. Ce qui confirme cette idée, c'est la liaison intime qu'il entretient avec plusieurs membres d'une grande influence de notre sénat.

On parle d'une déclaration faite par le roi de Prusse à notre sénat.

Notre ville se remet très-lentement des secousses qu'elle a éprouvées dans son commerce.

Le change avec Londres est si bas, que le gouvernement anglais est obligé de payer ses subsides de cette année en numéraire.

La Russie paroît décidée à retirer ses vaisseaux et ses troupes: ce que nous envisageons comme d'un bon augure pour la paix.

Le général Pichegru vit toujours retiré à Leidenhosen, à quelque distance d'Augsbourg, dans une campagne qui appartient à un libraire. Il a adopté le nom de Péron. Il a passé trois mois à Brunswick, où il a beaucoup fréquenté la société du duc de Brunswick, qui lui a fait un très-bon accueil, et qui estime beaucoup ses talens militaires.

Nous avons éprouvé, dans la nuit du 16 au 17, une tem-

pête très-violente. La foudre a frappé trois personnes à Harbourg, dans une maison de bal. Deux ansans ont reçu la mort en valsant.

## ANGLETERRE.

*De Londres, le 22 avril (2 floréal).*

Nous avons annoncé le sort de la motion faite dans la chambre des communes par un membre de l'opposition, sir William Pulteney, & tendante à faire proscrire les combats de taureaux. Elle a été rejetée par une majorité de 45 voix contre 41. La discussion a donné lieu à quelques détails assez piquans.

L'espece de combats dont il s'agit, appelée *bull-baiting*, consiste à lâcher de gros chiens contre un taureau attaché par une corde à un piquet. Nous avons nommés cette espece de chiens *bouldogues*, les deux mots anglais *bull*, taureau, & *dog*, chien.

M. Windham prit la parole pour combattre le projet de bill. « La *bull-baiting* n'est point, dit-il, une coutume nouvelle, & il ne s'est rien introduit dans la pratique qui doive provoquer l'intervention du pouvoir législatif. C'est un objet qu'il faut abandonner à la surveillance de la police.

« Il va, dit-on, paroître un ouvrage posthume d'Edmond Burke, l'homme de ce pays qui connut le mieux, *quid verum atque decess, quid utile, quid non*. Il y attaque, avec les armes du ridicule & de la raison, cette hypocrisie & ce jargon de patriotisme, suggéré d'ordinaire par des motifs perfides, & tendant à des conséquences funestes.

« La condition des classes pauvres est peut-être physiquement meilleure dans ce pays que dans aucun autre; mais elle est soumise à des gênes qu'on ne connoit pas ailleurs. Dans le sud de la France & en d'autres lieux, lorsque les gens du peuple ont travaillé tout le jour, on leur permet de danser la nuit au son de la guitare ou du tambourin. Ici, dès qu'on annonce une danse populaire, les magistrats sont en l'air; le son d'une violon est pour eux ce qu'un orgue, est pour un puritain. Ils donnent la chasse à de pauvres comédiens, & n'ont aucune indulgence pour les lieux publics.

« On a dit que les pauvres dans ce pays pourroient être employés plus utilement; mais les riches aussi, & ce seroit à ceux-ci à donner l'exemple. Je regarde comme prudent & comme politique d'encourager les exercices athlétiques parmi le peuple. S'il y a quelques yeux pochés, quelques têtes cassées dans ces jeux un peu violens, c'est l'affaire des individus. Il y a dans ces combats populaires un genre de gloire aussi intéressant peut-être que celui qui s'acquiert dans les états plus élevés de la société; je suis de l'avis du poëte qui a dit que tel qui a conquis le monde n'auroit été dans un village que le premier lutteur du canton.

« Je ne vois point que l'amusement qu'on veut prescrire ait rien qui tende à rendre féroce ceux qui s'y livrent. Le caractère anglais n'a rien qui tende à la féroçité. En Espagne, en Italie, en France, on tire les couteaux pour des querelles qui se termineroient en Angleterre par un œil meurtri ou un nez saignant. Et cependant le caractère du peuple n'est pas la timidité; on sait qu'il prodigue souvent sa vie, mais ce n'est pas pour des choses futiles. Au moment de la victoire, la colere & les passions d'un Anglais sont plus promptement calmées que celles des autres peuples.

« Les hommes riches ont la liberté d'entretenir des meutes de chiens; je ne vois pas pourquoi les habitans des campagnes n'auroient pas le droit d'avoir leur *bull-dogs* race de chiens, qui, dès le regne d'Auguste, étoient déjà regardés comme l'emblème du



caractère breton. J'avoue que je répétois que la race en fut éteinte, comme on paroit le vouloir.

« D'ailleurs, s'il y a de la cruauté dans ce combat de taureaux, y en a-t-il plus qu'à tuer des perdrix & des lievres? Pourquoi trouve-t-on une danse de village plus criminelle qu'un bal du beau monde? Si la chambre veut défendre de tels amusemens des classes pauvres, qu'elle commence par s'interdire ceux des classes riches.

« Je demande que la lecture du bill soit ajournée à six mois ».

M. Pultney se leva pour défendre la motion. Il prétendit que le préopinant avoit mis plus d'imagination que de raisonnement dans son discours. Le bill, suivant lui, tendoit à prévenir des attroupe-mens dangereux ou tout au moins inutiles, tels qu'il en avoit vus dans le Shropshire, où jusqu'à 1000 à 1200 hommes se rassemblent pour voir ces combats de taureaux. Ils sont inconnus, ajouta-t-il, dans beaucoup de comtés, & le peuple n'en est ni moins brave ni plus malheureux.

M. Canniog défendit l'opinion de M. Windham, & appuya l'avis de l'ajournement.

Alors M. Shéridan s'éleva pour réfuter les arguments des deux opposans. Je vois, dit-il, que les adversaires du bill se plaignent avec amertume de ce qu'on veut mettre des gênes trop sévères aux amuse-mens des classes inférieures de la société. Je suis persuadé que si un orateur du parti opposé aux ministres avoit fait usage d'un semblable argument, on n'auroit pas manqué d'y appercevoir l'intention de propager le jacobinisme & les principes révolutionnaires. Un des préopinans a prétendu que l'usage du *bull-baiting* contribuoit à fortifier le caractère guerrier des Anglois. Son second a cité, pour défendre la même coutume, les combats des taureaux, pratiqués en Espagne; c'est à cette pratique, sans doute, a dit M. Shéridan d'un ton ironique, qu'il faudra attribuer la supériorité des matelots espagnols sur celle des matelots anglois. Mais, a-t-il ajouté, l'orateur a oublié une circonstance qui met entre les combats de taureaux à l'espagnole & les nôtres une différence essentielle; c'est qu'en Espagne ce sont des hommes qui combattent contre des taureaux en liberté. Chez nous, au contraire, le taureau est attaché à un poteau, & on lâche contre lui une meute de chiens féroces. Les hommes qui assistent à ces jeux de sauvages y sont spectateurs calmes & non acteurs; aucun danger n'y peut stimuler le courage. En vérité, il est difficile de se défendre d'un sourire amer, en voyant que des spectacles si cruels sont l'objet d'un panegyrique parlementaire, sous le prétexte qu'ils encouragent l'héroïsme national. Pour moi, je regarde cette coutume comme aussi lâche qu'inhumaine; & l'espece de chiens que l'on emploie n'est point elle-même une race courageuse. Le *bull-dog* est un animal cauteux & obstiné, qui a une grande ressemblance avec certains politiques, en ce qu'il est aussi ardent à ne pas lâcher sa proie quand une fois il la tient, que ceux-ci à ne pas quitter leur place. (*Ici quelques rires dans une partie de la salle.*)

L'orateur termine son discours par une censure très-sévère des magistrats qui mettent tant d'activité à empêcher les danses particulières du peuple; rigueur déplacée & injuste dont il est résulté les plus fâcheuses conséquences. Quelques hommes, en effet, ont été dernièrement punis de mort pour s'être révoltés contre cette violence des magistrats de police.

L'éloquence de Shéridan n'a pu empêcher le rejet de sa motion; mais on voit qu'elle n'a échoué que par une différence de deux voix.

Ceux qui connoissent l'Angleterre ont pu observer, sur cette discussion, deux circonstances qui méritent quelque attention. Le parti de l'opposition, qui a perdu toute popularité, a évidemment cherché à se relever dans l'opinion publique, par une motion qui étoit fondée sur des principes généraux d'humanité, & pouvoit exciter en sa faveur l'orgueil & la dignité du caractère national. Le parti ministériel, de son côté, s'est placé sur un terrain plus populaire encore, en défendant les amusemens du peuple, en louant sa bravoure naturelle, & en flattant son goût d'indépendance par la censure des gênes excessives d'une police minutieuse.

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*De Strasbourg, le 4 floréal.*

On assure que la nuit prochaine l'armée du Rhin passera ce fleuve & ouvrira la campagne. Le passage doit avoir lieu sur plusieurs points: on dit que l'aile gauche, sous les ordres du général Sainte-Suzanne, passera à Kell; le centre, sous les ordres du général Saint-Cyr, à Brisack, & l'aile droite, à Bâle & à Schaffhouse. Le corps de troupes rassemblé à Mayence doit en même temps passer à Cassel. Nous sommes dans l'attente des événemens les plus importants.

Le matin, le général Moreau s'est rendu avec le com-

missaire-général Mathieu Favier à Brisack, pour hâter les préparatifs du passage du Rhin de ce côté. Le quartier-général étoit encore hier au soir à Colmar. Moreau est revenu ici aujourd'hui à midi.

Toutes les troupes formant le centre de l'armée ont remonté le Rhin, en se dirigeant sur Brisack. Les généraux Saint-Cyr & Baraguay-d'Hilliers sont partis hier soir pour la même ville.

Nos hôpitaux militaires ont été évacués; les malades & les blessés ont été conduits à Montsheim & dans les environs.

Un grands équipage de pontons a passé aujourd'hui par notre ville, se dirigeant vers le Rhin. Le grand parc d'artillerie a aussi été conduit cet après-midi sur les bords de ce fleuve.

Deux cents voitures ont été mises en réquisition pour Kell par notre vice-préfet, sur la demande du général en chef; quatre cents l'ont été dans notre département & dans celui du Haut-Rhin pour Brisack.

La réserve de l'armée est sortie des cantonnemens, & s'est rendue sur les bords du Rhin, en partie du côté de Kell, & en partie du côté de Brisack.

*De Paris, le 8 floréal.*

Le sénat a nommé aujourd'hui aux trois places vacantes dans le tribunal, l'ex-législateur Siméon, Perreau, professeur de législation, et Félix Beaujour, ex-consul à Salonique.

— Le général Lasne paroit destiné à prendre une part active à la campagne, et par conséquent à ne pas garder long-temps le commandement de la garde consulaire.

— L'aile gauche de l'armée du Rhin, commandée par le général Saint-Suzanne, et composée des divisions des généraux Colaud, Legrand et Souham, a passé ce fleuve sur le pont de Kell, dans la nuit du 4 au 5 de ce mois. A quatre heures du matin, tout le corps d'armée étoit sur l'autre rive, et à neuf heures l'avantage paroissoit se prononcer pour nous. Le centre, sous les ordres du général Saint-Cyr, a aussi passé le Rhin à Brisack. On attend avec impatience les détails des affaires qui doivent avoir eu lieu.

— L'armée de réserve commence aussi à s'ébranler. La division du général Watrin file vers Genève, & celle du général Loison a reçu ordre de suivre la même destination. Une partie de l'administration des subsistances se rend dans le Léman. Cette armée est déjà forte de 70 à 72 mille hommes, & on y attend encore d'autres troupes.

— Le citoyen Bouvier, ex-président de l'administration centrale du Jura, est nommé préfet du département du Doubs, en remplacement du citoyen Laloi, qui n'a pas accepté.

— Le citoyen Mourre, juge actuel du tribunal d'appel séant à Paris, est nommé commissaire près ledit tribunal.

Les citoyens Mutet, juge du tribunal de première instance du département de la Seine; & Hémin, ancien magistrat, sont nommés juge du tribunal d'appel.

Le citoyen Laboissière, premier suppléant du tribunal de première instance, est nommé juge de ce tribunal.

Le citoyen Joubert, homme de loi, est nommé premier suppléant audit tribunal.

— Laharpe, dans ses dernières séances, a lu quelques morceaux choisis de sa traduction en vers de la *Jérusalem délivrée*. Ceux qui les ont entendus assurent qu'on y reconnoit le goût & le talent de l'auteur. C'est un des fruits de la longue retraite dans laquelle il a vécu.



— On mande d'Auch que les individus accusés d'être les chefs de l'insurrection royale qui a éclaté dans ce département en fructidor dernier, sont partis le 28 germinal, escortés d'une nombreuse force armée, pour Pau, où ils doivent être jugés définitivement.

— Le citoyen Larive est arrivé à Bordeaux, & y a paru, le 5 de ce mois, dans *Œdipe*.

— Des lettres de Turin portent que le duc d'Aost, frere du roi de Sardaigne, prendra le commandement des troupes piémontaises qui agissent conjointement avec les Autrichiens.

— Les dernières nouvelles du Nord continuent à annoncer que Paul I<sup>er</sup>. a ordonné aux corps qui s'étoient rassemblés sur les bords de la Baltique pour être embarqués, d'aller reprendre leurs garnisons en Pologne.

*Au rédacteur.*

Paris, le 6 floréal an 8.

Une grande injustice vient d'être réparée, & les noms de Sicard, de Fontanes & de Pastoret, ces noms si chers aux lettres & à l'humanité, vont reparoître avec un nouvel éclat dans les fastes de l'institut. Graces immortelles soient rendues à leurs généreux défenseurs ! Jamais cause plus belle ne fut plaidée avec plus d'énergie, de chaleur & de succès ; jamais l'éloquence humaine n'obtint un triomphe plus flatteur & plus honorable.

Les juges étoient assis & recueillis. Un profond silence régnoit dans l'enceinte & sembloit commander l'attention, lorsque le citoyen de Salles, fort de l'opinion publique, appelle l'intérêt & la justice de son auditoire sur les hommes qu'il défend. En déployant les longues erreurs de l'institut ; il se garde d'en accuser ceux qui les ont partagées ; il en trouve la source & celle de tous nos maux dans la nature même des choses, dans la désastreuse journée du 18 fructidor, qu'il appelle *une journée à la Robespierre*, & qu'il nous peint en traits de flammes. Il s'attache sur-tout à prouver, & il le fait de la manière la plus victorieuse) que Sicard, Pastoret, Fontanes & tant d'autres, n'ont point cessé d'être citoyens français, puisque le gouvernement les a rappelés ; d'où il tire cette conséquence nécessaire & sans réplique, qu'ils n'ont donc pas cessé d'être membres de l'institut, & que l'institut doit les reconnoître.

Je ne rends ici qu'un compte bien succinct de ce beau discours qu'il falloit entendre : mais qui pourra rendre la force, la véhémence, l'action toute entière de l'orateur, et ces mouvemens improvisés, mais non moins sublimes, qui parloient encore plus de son ame que de son génie ! La conviction étoit dans tous les cœurs, et le signe de l'attendrissement dans tous les yeux. Cependant personne n'osoit encore ouvrir la bouche pour appuyer ou contredire, lorsqu'un autre orateur décida le succès : c'étoit le sensible et vertueux Colin d'Harleville. Je ne toucherai point à ces tableaux, pour ne point en affoiblir le charme ; mais on lisoit d'avance dans tous les yeux, et son triomphe et celui de ses trois collègues.

Aussi l'institut a-t-il décidé, à une immense majorité, que le président inviteroit les citoyens Sicard, Fontanes & Pastoret à rentrer dans son sein, & à venir s'associer à ses travaux. C. . . . . membre de l'institut national.

V A R I É T É S.

La campagne n'est pas encore ouverte, toutes les probabilités annoncent qu'elle ne doit pas tarder à s'ouvrir.

Les feuilles allemandes et françaises ne laissent qu'un

faible espoir pour la paix. Les papiers français sembloient annoncer que le parti qui vent la guerre l'emporte à Vienne, et que l'archiduc Charles n'a été privé du commandement de l'armée, que parce qu'il s'étoit prononcé pour la paix.

Quoiqu'on puisse attribuer le retard de la campagne à des négociations, on en connoît aussi d'autres causes.

Les deux partis avoient beaucoup de préparatifs à faire pour la campagne. La France avoit à réorganiser & recruter des armées extrêmement diminuées l'année précédente. Jusqu'à ce recrutement, jusqu'à ce qu'un plan combiné d'opérations fût arrêté, jusqu'à ce que les armées fussent disposées à agir de concert sur les différens points & à se traîner, jusqu'à ce que l'armée de réserve fût en mesure de porter les secours qu'on en doit attendre, le gouvernement français n'avoit pas intérêt à attaquer.

D'un autre côté, le départ des Russes avoit singulièrement dérangé le plan des Autrichiens. Il étoit impossible de remplir, en un instant, le cadre qu'ils devoient remplir sur le Rhin. En conséquence, des corps considérables ont été rappelés d'Italie pour renforcer l'armée en Souabe ; mais jusque là les Autrichiens ne pouvoient prendre l'offensive sur le Rhin contre un ennemi dont les positions étoient tellement fortes, qu'il ne pouvoit pas être aisément délogé. Ce retard a été le plus avantageux pour les Français. On a vu, le mois dernier, s'opérer des changemens bien importans dans sa situation militaire, & l'armée du Rhin est actuellement aussi nombreuse que bien approvisionnée : l'armée d'Italie a reçu des renforts, & a été pourvue des objets de première nécessité qui lui manquoient. L'armée de réserve, à laquelle se rendent des troupes de tous les coins de la France, sera bientôt forte de soixante mille hommes, sous la direction d'un chef d'un talent & d'une activité recommandables, le général Berthier. Le départ des Russes, dans un moment aussi décisif, cause le plus grand préjudice à l'empereur.

On ne peut établir des conjectures sur les opérations que méditent les parties belligérentes : les militaires mêmes, d'après la connoissance des positions des armées, auroient de la peine à former une opinion. On s'appergoit cependant très-facilement que la France réunit dans cette circonstance, à bien d'autres avantages, la supériorité dans une partie où elle étoit très-inférieure l'année dernière. Le génie militaire de Carnot doit être considéré comme une grande acquisition pour la France, & Bonaparte a montré qu'il savoit l'apprécier. Il y aura unité de plan & régularité de coopération dans tous les mouvemens qui multiplient, à un degré extraordinaire, la force de l'action.

Enfin, on doit s'attendre que cette campagne sera célébrée par des événemens intéressans. Des deux côtés on déploiera les ressources du génie ; on mettra en pratique tout ce que l'art militaire a de plus habile. Cette campagne ne fera pas moins époque par l'énergie du sang-froid, l'adresse, le courage & les brillantes opérations, que par l'influence qu'elle aura sur le sort des principales puissances de l'Europe.

Il ne faut pas s'étonner que M. Pitt propose des mesures de finances aussi désastreuses. Il faut qu'il soudoie presque tous les princes de l'Europe : il est regardé comme le payeur général de la coalition ; & à peine une puissance, soit du premier ordre, soit d'un ordre inférieur, pense-t-elle à se relâcher de sa magnanimité, que M. Pitt est obligé de lui fournir un subside pour la reconforter.

( Extrait du *Morning-Chronicle*, du 19 avril ).



MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Le comte Dietrichstein, major au service de sa majesté l'empereur, au ministre de la guerre.

Paris, le 7 floréal an 8.

Citoyen ministre, d'après l'ordre que vous m'en avez donné, j'ai l'honneur de vous communiquer le peu de détails que je sais sur le départ du général Mack.

Depuis quelques jours il avoit fixé le 26 germinal pour déloger de l'hôtel des Landes, et occuper la maison qu'il avoit louée dans la rue de la Victoire. Il s'y fit transporter effectivement ce jour-là à midi en chaise à porteur, et nous donna rendez-vous au lendemain 27, à la même heure. Lorsque nous y fûmes, son valet-de-chambre nous dit qu'il étoit allé chez son médecin. Nous revînmes donc le jour suivant 28, et le valet-de-chambre nous avoua alors qu'il étoit allé à la campagne, à cinq poste de Paris, chez une femme qui étoit venue le voir depuis peu de tems, et qu'il avoit fixé le soir du 50 pour son retour. Ne le voyant point revenir au terme marqué, et croyant que sa santé auroit été la cause de ce retard, nous résolûmes d'attendre encore un jour, puisque ce n'étoit qu'alors que nous pouvions former des soupçons. Enfin, ce matin nous nous décidâmes à forcer son bureau où nous trouvâmes la lettre que j'ai eu l'honneur de vous remettre.

Voilà, citoyen ministre, sur notre parole d'honneur, tous les faits qui nous sont connus, et tous les renseignements que nous pouvons vous donner, mes camarades et moi, sur le départ de notre général.

En vous soumettant cette déclaration, je vous prie, citoyen ministre, d'agréer les assurances de mon profond respects  
Signé, le comte DIETRICHSTEIN.

Lettre du général Mack à ses compagnons d'infortune, trouvée par eux, le 2 floréal, en forçant son bureau.

Paris, le 26 germinal, à 5 heures après-midi.

Je vous quitte, mes chers amis et compagnons d'infortune, puisque c'est l'unique moyen de finir notre malheureuse histoire, depuis que des insinuations perfides ont évanoui les dispositions favorables que le premier consul avoit eues pour nous; c'étoit mon unique ressource. Pardonnez, mes chers amis, si je pars sans vous avoir avertis; j'avois trop à craindre que vous m'opposeriez l'état pénible de ma santé, qui l'est en effet, mais moins que vous ne le pensez, puisque depuis deux mois, grâces aux soins & lumières du brave Duffour, je suis beaucoup mieux. Je vous le devois cacher, pour pouvoir exécuter d'autant plus librement mes projets; je devois même, dans le dernier tems, un peu jouer la comédie, pour éloigner toute possibilité de soupçon. La jolie veuve, dont Frey connoît le véritable état, en étoit le personnage principal.

Je ne vous parle pas de mes peines de me séparer de vous. Vous les devinez, si vous rendez justice à ma tendre amitié pour vous. Ah! si vous aviez pu voir les battemens de cœur que j'avois il y a deux heures, lorsque je vous quittois à l'hôtel des Landes, j'aurois été trahi. J'espère d'être bientôt réuni avec vous; le grand obstacle étoit toujours ma personne. L'on ne sera pas étonné de ma démarche; personne ne le sera moins que le premier consul.

Si jamais un prisonnier injustement détenu en a eu le droit, je do's l'avoir.

Adieu, mes chers & fideles amis; je vous embrasse tendrement du meilleur de mon ame. Adieu.

Signé, MACK.

Je vous recommande mes domestiques, mes bonnes petites bêtes & mes effets.

Lettre adressée par le ministre de la guerre à M. le comte Dietrichstein & aux autres officiers attachés au général Mack.

Puisque le général Mack, messieurs, n'a pas cru adessous de lui d'abandonner ses compagnons & de manquer à la confiance du gouvernement qui lui laissoit la liberté d'une faute qui ne vous est pas personnelle, & vous recevrez le prix de votre loyauté. Soyez libres, partez. & s'il est possible, revoyez votre patrie avant celui qui vous a abandonnés. Ramenez aussi au général Mack ses domestiques, ses effets & ses chevaux, pour lesquels il témoigne un si tendre intérêt. T'el est l'ordre du premier consul. Adressez-moi la liste des personnes qui vous sont attachées, afin que je vous transmette les passe-ports nécessaires. J'y joindrai votre itinéraire.

Recevez, messieurs, l'assurance de mon estime & de ma considération.  
Signé, CARNOT.

Bourse du 8 floréal.

Amsterdam.....	Tiers cons.. 19 f. 75 c. jouissance de vendém. an 9.
Idem cour..... 56 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> , 57 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> .	Bons <sup>2</sup> / <sub>3</sub> ..... 1 fr. 27 c.
Hamb..... 189 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> , 188 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> .	Bons d'arrér..... 90 fr. 50 c.
Madrid.. 6 fr. 50 c. le billet.	Bons pour l'an 8.86 fr. 13 c.
Madrid effect... 14 fr. 12 c.	Syndicat..... 68 fr. 50 c.
Cadix.. 6 fr. 50 c. le billet.	Coupures..... 69 fr. 25 c.
Cadix effect..... 14 fr.	Or fin..... 103 f. 25 c.
Gênes effect..... 4 fr. 35 c.	Ling. d'arg..... 50 fr. 17 c.
Livourne..... 4 fr. 90 fr.	Portugaise..... 94 fr.
Bâle..... 1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> bën., <sup>1</sup> / <sub>2</sub> per.	Piastre..... 5 f. 30 c.
Lyon..... pair 30 j.	Quadruple..... 78 fr. 75 c.
Marseille..... pair 30 j.	Ducat d'Hol..... 11 f. 55 c.
Bordeaux..... 1 per. 15 j.	Guinée..... 25 f. 50 c.
Montpellier..... <sup>1</sup> / <sub>2</sub> per. 25 j.	Souverain..... 54 fr. 25 c.
Rente provis... 10 f. 88 c.	

Esprit <sup>3</sup>/<sub>4</sub>, 335 francs. — Eau-de-vie de Montpellier, 22 deg. 245 fr. — Rochelle, 22 d. — Cognac, 22 d., 275 fr. — Huile d'olive, 1 f. 40 c. — Café Martinique, 2 fr. 50 c. — Café Saint-Domingue, 2 fr. 25 c. — Sucre d'Anvers, 1 fr. 80 c. — Sucre d'Orléans, 1 fr. 75 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 15 cent. — Coton du Levant, 3 fr. — Coton des Isles, 0 fr. 00 c. — Sel, 4 fr. à 4 fr. 50 c.

La Flore des environs de Paris, ou Distribution méthodique des plantes qui y croissent naturellement, faite d'après le système de Linné, avec le nom & la description de chacune en latin & en français; l'indication de leur lieu natal, de leur durée, du tems de leur floraison, de la couleur de leurs fleurs, & la citation des auteurs qui les ont le mieux décrites ou en ont donné les meilleures figures; par J. L. Thulliers, botaniste; nouvelle édition, revue, corrigée & considérablement augmentée, 1 vol. in-8°. Prix, 6 fr. broché. A Paris, chez H. L. Perronneau, imprimeur, rue du Battoir; & chez l'auteur, rue de Bievre.